

RAPPORT DE SUIVI AU 30 SEPTEMBRE 2025
COMPTE D'AIDE AU SOUTIEN SOCIAL

1 Ce suivi présente les données permettant à la Régie de l'énergie (Régie) de prendre
 2 connaissance de l'évolution du Compte d'aide au soutien social (CASS) ainsi que de l'évolution
 3 du compte de frais reportés (CFR) au 30 septembre 2025.

1 PORTRAIT DU CASS ET ÉVOLUTION DU COMPTE DE FRAIS REPORTÉS

4 Le tableau 1 présente le portrait du CASS au 30 septembre 2025 ainsi que les montants imputés
 5 au CFR.

Tableau 1
Portrait du CASS et CFR au 30 septembre 2025

PORTRAIT DU CASS	<i>(Nombre de clients)</i>
Clients qui ont manifesté de l'intérêt pour le programme CASS entre le 1 ^{er} octobre 2024 et le 30 septembre 2025	171
Clients qualifiés en cours d'entente de paiement	67
Clients qui ont respecté leurs ententes et qui ont été crédités	25
SOMMES PAYÉES / ENGAGÉES	(\$)
Sommes potentiellement engagées au programme CASS (ententes de paiement en cours)	185 836
SOMMAIRE DES MONTANTS IMPUTÉS DANS LE CFR CASS	(\$)
Solde réel du CFR en date du 30 septembre 2024	241 141
Dépenses autorisées au programme CASS	250 000
Règlements d'ententes durant l'exercice financier (incluant le montant versé en soutien financier aux ACEF)	-129 175
Intérêts calculés sur le CFR (hors base)	9 727
Amortissement durant la période	-132 531
Solde réel du CFR en date du 30 septembre 2025	239 162

CONCLUSION

6 **Énergir demande à la Régie de prendre acte du présent suivi et de s'en déclarer satisfaite.**